

LE PETIT JOURNAL

De Guinkirchen

Sommaire

- 1_ **Attention danger**
- 2_ **Compte Rendu du C.M. du 14 avril 2016**
- 3_ **Quoi de neuf au Foyer**
- 4_ **Les bons réflexes**

1 Attention Danger !!

A plusieurs reprises je suis interpellé par les propriétaires des maisons inhabitées de la rue de l'église pour me signaler que des personnes et en particulier des enfants pénétraient dans ces bâtiments. Ces bâtiments sont fermés, lorsque l'on y pénètre il y a effraction qui est condamnable par la loi.

Ces lieux ne sont pas des terrains de jeux, le danger y est omniprésent. Vu les états de délabrements des lieux, il y a des risques importants de chutes de tuiles ou de pierres.

Chers parents je vous demande de rester vigilants en interdisant à vos enfants d'y jouer.

2 Compte Rendu Sommaire de la séance du 14 avril 2016

Attention, le compte-rendu publié dans le Républicain Lorrain du 28 avril ne correspond pas aux décisions prises par le conseil municipal de GUINKIRCHEN lors de la séance du 14 avril 2016.

*Le C.M. s'est réuni le 14 avril 2016 à partir de 20 heures dans la salle du conseil municipal.
Présents : ISLER André, DELESSE Véronique, DENET Laurent, GUERRIERO Frédéric, LAGRANGE Jérôme, STUPPY Chantal, HALLEZ Jean Pierre, SCHMITT Cyril
Absents excusés : Annick SCHARF, HASSANI Brahim, REIMLINGER Baptiste*

Point 1 : Compte Administratif 2015 de la commune

Section de fonctionnement

Dépenses	94 753,10 €
Recettes	108 608,12 €
Soit un excédent de fonctionnement de	13 855,02 €

Section d'investissement

Dépenses	55 413,93 €
Recettes	144 838,82 €
Excédent d'investissement :	89 424,89 €
Report 2014	- 145 993,53 €
Soit un déficit d'investissement	- 56 568,64 €

Point 2 : Affectation des résultats

Le CM décide d'affecter au compte 1068 en investissement sur le budget 2015 la somme de 13 855,02 €.

Point 3 : Budget 2016

Le Maire présente les budgets 2016 équilibrés :

Section de fonctionnement à	:	140 600,00 €
Section d'investissement à	:	123 068,64 €

Point 4 : Location de la salle

Après délibération, le conseil municipal décide d'augmenter le prix de la location de la salle pour les gens extérieurs au village soit 300€ à partir du 1 juillet 2016. Pour les habitants du village, le montant de la location reste inchangé à 120 €.

Point 5 : Travaux ONF

Le CM accepte le devis proposé par ONF pour les travaux sylvicoles pour un montant de 1500€HT

Point 6 : Charges Ordures Ménagères

Le CM décide d'augmenter le loyer du logement de la mairie afin d'y intégrer les charges relatives à la taxe des ordures ménagères. IL sera de 421,55€.

3 Quoi de neuf au Foyer Rural

Soirée Jeux

Une soirée jeux de société est organisée pour la Hexennacht

le samedi 30 avril

à partir de 20h

Buvette gâteaux entrée libre

Marche populaire de printemps

La traditionnelle marche populaire se déroulera

le Jeudi 5 mai

CINEMA EN CAMPAGNE

Mardi 10 mai

À 20 h 30

MEDECIN DE CAMPAGNE

4 Les bons réflexes pour les beaux jours

Avec le retour des beaux jours, les travaux de bricolage, de jardinage et d'entretien de la maison vont devenir vos occupations favorites. Je veux donc vous rappeler les quelques bons réflexes pour vivre en bon voisinage.

Nous oublions trop souvent que nous vivons les uns à côté des autres et qu'il existe des règles officielles et d'autres de bon sens à respecter. Ainsi je vous rappelle :

Les heures de tontes et de bricolage sont réglementées :

Du lundi au vendredi	8 heures	-	12 heures 30
	13 heures 30	-	19 heures 30
Le samedi	8 heures	-	12 heures
	13 heures 30	-	18 heures
Dimanche et jours fériés	10 heures	-	12 heures

Je vous rappelle également que l'entretien des usoirs (espaces communaux situés devant vos maisons) est à votre charge. Ainsi vous devez les maintenir en bon état de propreté : la tonte du gazon, la taille des arbustes, l'évacuation des gravats et le balayage du trottoir. En respectant ces quelques règles, nous allons passer une belle saison ensemble.

Le maire